

**COMPTE RENDU REUNION
DU 16/12/2020 A 20H30**

Présents : Mme PROSPER Michèle, M. SAINT GUIRONS Joël, M. POCHEZ Jean-Yves, Mme MALLET Martine, Mme DUSSEAU Frédérique, M. MAMIQUE Florent, M. DARRICARRERE Olivier, Mme DUCAMP Delphine, M. DUPAYA Frédéric, M. LABEDADE Eric, Mme POUTOIRE Nathalie, M. SENTUCQ Eric, M. Olivier LABE,

Absente excusée : Mme DUPOUY Marie-José,

Absente : Mme LAMBERT Laure.

Mme le Maire, Michèle PROSPER, désigne Delphine DUCAMP, secrétaire de séance.

Approbation et signature du PV du 25/11/2020 par les membres du Conseil.

1- Fonds de Concours CCPT – travaux réhabilitation logement 2 (2è partie) :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet de remise en état du logement communal n°2 – 2^e partie, auprès des entreprises POMIES ENERGIES (intervention prévue le 17/12/2020) et LOUBERY SAS.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 3 101,32 € HT qui pourrait être financé de la manière suivante :

- Montant prévisionnel des travaux (HT) :

POMIES ENERGIES remplacement chaudière HS	2613,82 €
LOUBERY SAS remplacement volet roulant cuisine HS	487,50 €

Travaux remise en état Appartement n°2 (2e partie)	<u>Montant HT</u>
Commune de Carcarès-Sainte-Croix :	1 550,66 €
Subvention d'équipement CCPT	1 550,66 €

Total	3 101,32 €
-------	------------

Il précise que la commune souhaite solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Pays Tarusate pour la réalisation de ce programme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement ci-dessus,
- de solliciter de la CCPT une subvention d'équipement d'un montant de 1 550,66 € HT auprès de la Communauté de Communes du Pays Tarusate pour la réalisation de ce programme.
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'attribution de fonds de concours communautaire.

2- ONF modification du Régime Forestier :

Un responsable de la société FREE est venu rencontrer Mme le Maire, ses Adjoints et E. LABEDADE pour le projet de déploiement Free.

Lors du dernier Conseil Municipal il avait été discuté de proposer divers sites d'implantation en bordure de 4 voies, vers le Sourbé sur domaine communal.

La parcelle retenue par la société est la B177. Il faut donc retirer cette parcelle du Régime Forestier, ainsi que la parcelle B175 afin d'harmoniser le tout. De ce fait, il y a lieu d'abroger et remplacer la délibération D200916 ONF révision RF 2021-2035.

Madame le Maire fait un exposé des motifs au Conseil Municipal :

Suite à la tempête Klaus du 24 janvier 2009, l'ONF propose d'apporter son concours aux collectivités relevant du régime forestier, avec le soutien financier de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande l'application au Régime Forestier des parcelles suivantes :

Commune	Section	N° parcelle	Lieu-dit	Surface
Carcarès Ste Croix	B	17	Lalande	02 ha 22 a 37 ca
Carcarès Ste Croix	B	111	Vios	00 ha 62 a 10 ca
Carcarès Ste Croix	B	115	Vios	02 ha 06 a 35 ca
Carcarès Ste Croix	B	118	Vios	00 ha 93 a 15 ca
Carcarès Ste Croix	L	202	Petit Vios	02 ha 04 a 75 ca
			TOTAL	07 ha 88 a 72 ca

La Commune déclare être propriétaire de ces terrains.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de ne pas soumettre au régime forestier la parcelle C158 proposée par l'ONF, située lieu-dit Peyrehitte d'une superficie de 16ha 84a 13ca, dans le cadre du projet du parc photovoltaïque en cours de réalisation sur cette parcelle, et pour laisser place à une éventuelle extension future de ce projet.

- de ne pas soumettre au régime forestier les parcelles B177 et B175 proposée par l'ONF, situées route de Lalande d'une superficie totale de 2ha 64a 21ca, dans le cadre d'un futur projet de déploiement de réseaux sur ces parcelles.

- d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

3- Tarifs communaux 2021 :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient d'examiner les différents tarifs municipaux. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les tarifs 2020 et d'appliquer pour 2021 les tarifs ci-après :

Concession cimetière : 15.00 € le M2.

Locations de salles :

Particuliers de la Commune :

* Grange Tèchené : 45 €

* Foyer des Jeunes : 1e jour : 70 €

2ème jour : 35 €

Forfait nettoyage : 25 €

* Petit Chapiteau (3x6m) : 50 € (avec aide d'un employé communal)

Usagers Hors Commune :

* Foyer des Jeunes : 1e jour : 200 €

2è jour : 110 €

Forfait nettoyage : 25 €

utilisation du lave-vaisselle : + 34 €/jour d'utilisation

machine à glaçons : 22 €

• location pour repas de classe (à titre cantonal) : 80 €

• location pour associations extérieures : 65 €

(demande d'une personne de la commune)

Tarifs travaux agricoles :

Tracteur, épareuse, rotavator, broyeur : 45 €/heure

Location remorque communale : 20 € la journée + 30€/transport à la déchetterie pour le tracteur

Tracto-pelle : 50 €/heure

Tarifs travaux d'urgence (chute d'arbre, de branches sur chaussée ou câble) :

Intervention agent : 30 €/heure

Intervention matériel : se référer aux tarifs travaux agricoles (ci-dessus)

4- SYDEC EP programme d'investissement 2021 :

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier a été reçu du SYDEC concernant l'éclairage public – investissement 2021 pour connaître les prévisions de travaux pour 2021 dans le domaine de l'éclairage public.

Le montant estimatif des travaux sur ce domaine s'établit, pour le budget 2021 du SYDEC, à 13M€. Ce montant sera débattu lors du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) qui se tiendra le jeudi 17 décembre prochain. Malgré les nombreuses contraintes existantes, notamment financières, on peut constater que celui-ci est stable, voire en augmentation, tout comme la contribution du SYDEC auxdits travaux.

Afin de préparer au mieux cette séquence et permettre ainsi l'inscription des opérations que la municipalité souhaite mener sur la commune, le SYDEC met en œuvre depuis 5 ans, une priorisation des travaux d'éclairage public selon les critères suivants, par ordre décroissant d'urgence :

- 1/ Eclairage public lié à des travaux de voirie ou à l'enfouissement du réseau électrique,
- 2/ Renouvellement du réseau d'éclairage public, comprenant notamment le remplacement des luminaires type boules lumineuses,
- 3/ Extension du réseau d'éclairage public,
- 4/ Eclairage des équipements sportifs extérieurs,
- 5/ Mise en lumière des équipements publics,
- 6/ Remplacement des lampes à vapeur de mercure.

Afin d'anticiper la programmation des futurs projets, un plan pluriannuel des investissements de la commune pour les années futures va être mis en œuvre par les services du SYDEC.

Pour ce faire, la liste des souhaits pour la période à venir doit être transmise avant le 24 décembre 2020. Cette liste permettra de recenser les travaux sur cette période et d'arrêter la programmation pluriannuelle des investissements liés aux travaux d'éclairage public lors des Comités Territoriaux qui se dérouleront au printemps 2021.

Allumage automatique selon la luminosité.

Devis demandé pour remplacement des luminaires type boule.

Un rendez-vous a été demandé concernant le futur lotissement ; ce sera également l'occasion de se renseigner sur le type de luminaire sur les poteaux à Loustalas.

Le SYDEC prend une partie des travaux en charge. Il peut y avoir une possibilité de crédit ou d'aide.

5- Informations diverses :

Jean-Yves POCHEZ expose :

- Travaux Eglise de Sainte-Croix :
 - Les projecteurs ont été changés,

- Le clocher est terminé,
 - Le maçon a réalisé les enduits intérieurs, restera les enduits extérieurs au printemps,
 - Gouttière sur charpente,
 - Reste le peintre à venir,
 - Il y a des fenêtres qui restent ouvertes pour l'aération donc la pose de grilles est nécessaire. Des devis ont été demandés aux entreprises DAUBA et NOGARO. Après comparaison, c'est le devis de l'entreprise NOGARO qui a été retenu car moins cher.
 - La durée du chantier est prévue jusqu'à fin mars 2021. Si besoin, compte tenu de la météo, une demande de prolongation pourra être envisagée.
 - Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 80%. Il restera ainsi 15 000€ à financer par l'association des Amis de Sainte-Croix.
- SIETOM : un comité syndical a eu lieu le 16/12/2020.
- Une colonne a été demandée pour le Sourbé. L'installation est possible début 2021 mais il faut qu'il y ait une tournée sur plusieurs communes.
 - Pouvoir de police : il faut leur signaler si la commune garde ou non la compétence de police. Si la commune ne veut pas déléguer la compétence, il faut un règlement afin de lever le pouvoir de police. Le SIETOM va envoyer un modèle de règlement.
 - Olivier DARRICARRERE signale que les particuliers râlent car la taxe d'ordure ménagère augmente chaque année. Jean-Yves POCHEZ précise que plus le tri est bien fait sur les communes adhérentes moins ça coûte cher. Pour 2021, il y aura une augmentation d'environ 2,00€ car augmentation des taxes de l'Etat et réduction des capacités de stockage.

Point de la Commission travaux :

- Contrôle APAVE du Foyer des Jeunes : le technicien de l'APAVE a fait la visite accompagné de Vincent DEYRES mais ne s'est pas présenté à la Mairie donc le rapport est rempli d'erreurs. La société va être recontactée pour demander au technicien de revenir afin d'avoir un rapport conforme.

Augmentation des loyers (selon index INSEE ou coefficient fermage départemental) suivant la date de bail initial, soit dans l'ordre suivant :

- 01/2021 M. Pascal DUCAMP (terrain)
- 02/2021 Mme Suzanne LAGÜE (logement)
- 04/2021 M. Xavier TECHOUEYRE (logement)
- 05/2021 SARL BARNEIX (terrain)
- 07/2021 Mme Ana PARENTE (logement)
- 08/2021 M. Elie MORLAES (logement)

Suite au courrier de vacation d'un logement HLM au Sourbé, la commission d'attribution de l'OPH40 s'est réunie le vendredi 04 décembre 2020 pour étudier les 3 dossiers reçus par leur service pour ce logement et le logement T3 a été de nouveau attribué (selon critères) à M. Romain LACROIX et sa compagne (1 enfant et 1 naissance à venir).

Le service PCS du CDG40 viendra en mairie le mardi 12 janvier 2021 à 15h30 pour lancer la mise des documents PCS et DICRIM. Il est demandé si des conseillers peuvent y assister. Un mail va être envoyé en ce sens au service PCS.

Communications de fin d'année aux habitants de la commune : bulletin municipal 2020 en cours d'élaboration. La distribution sera faite en même temps que les paniers cadeaux sur la 2^e quinzaine de janvier.

Commission Communales des Impôts Directs : convocation prévue pour le 15/01/2021 à 15h.

Proposition de tableau des Maires de la commune par l'entreprise SIGNAC validée par le Conseil Municipal. La mise à jour coûte 120€.

Courrier concernant le lancement de l'édition 2021 de l'Académie des élus locaux : propositions de formations en présentiel ou distanciel pour les élus.

Eric LABEDADE signale que le projecteur pour la sortie de l'Eglise Saint-Laurent de Carcarès n'était pas allumé pour la messe du dimanche précédent. Mme le Maire en a pris bonne note et va se renseigner auprès de l'association pour savoir si c'est un oubli ou si c'est un dysfonctionnement auquel cas la mairie fera le nécessaire.

Frédéric DUPAYA demande si la décision pour le rythme scolaire à 4 jours ou 4,5 jours a été prise par le bureau du SIVU. Mme le Maire, qui est aussi Présidente du SIVU ACG ADOUR MIDOUZE, lui précise que la décision sera prise lors de la prochaine réunion du SIVU, à savoir le 14/01/2021.

Florent MAMIQUE explique que les 3 Maires se sont réunis, qu'il y a eu diverses réflexions et qu'une note a été distribuée aux parents avant les vacances de Noël :

- Organisation des TAP par le SIVU, cela paraît compliqué,
- Mise en place d'un interclasse plus long afin de terminer les cours à 16h20, après discussion avec le corps enseignant cette solution ne paraît pas bénéfique à l'enfant,
- Mise en place d'une garderie à partir de 15h30, nécessité d'avoir deux personnes supplémentaires afin de respecter les quotas d'encadrement, cette solution engendrerait des coûts importants, difficilement supportables pour le SIVU (entre 20000 et 23000€).

Les membres du SIVU réfléchissent encore jusqu'au mois de janvier pour trouver d'autres solutions. La prochaine réunion du SIVU aura lieu le 14.01.2021 à 20h30.

Fin de la séance à 22h10.